

---

# Projet éolien Oupeye - Juprelle

## Réunion d'Information Préalable

21 Décembre 2021

---



---

## Ordre du jour

---

- 19h30 Introduction et procédure officielle
- 19h40 Présentation des demandeurs
- 19h50 Présentation de l'avant projet
- 20h10 Etude d'incidences sur l'environnement par le bureau d'études CSD
- 20h30 Questions et réponses
- 21h30 Fin de séance

---

## Avant-projet

---

5 éoliennes situées sur les communes d'Oupeye et de Juprelle

---

## Participants

---

Accueil & introduction – Caroline Humblet, Modérateur



1. Présentation du projet –

Marie Claret, Chef de Projet, *edp* renewables

Nicolas De Deken, Chef de Projet,



2. Etude d'incidences –

Johan Goubau, Bureau d'études indépendant

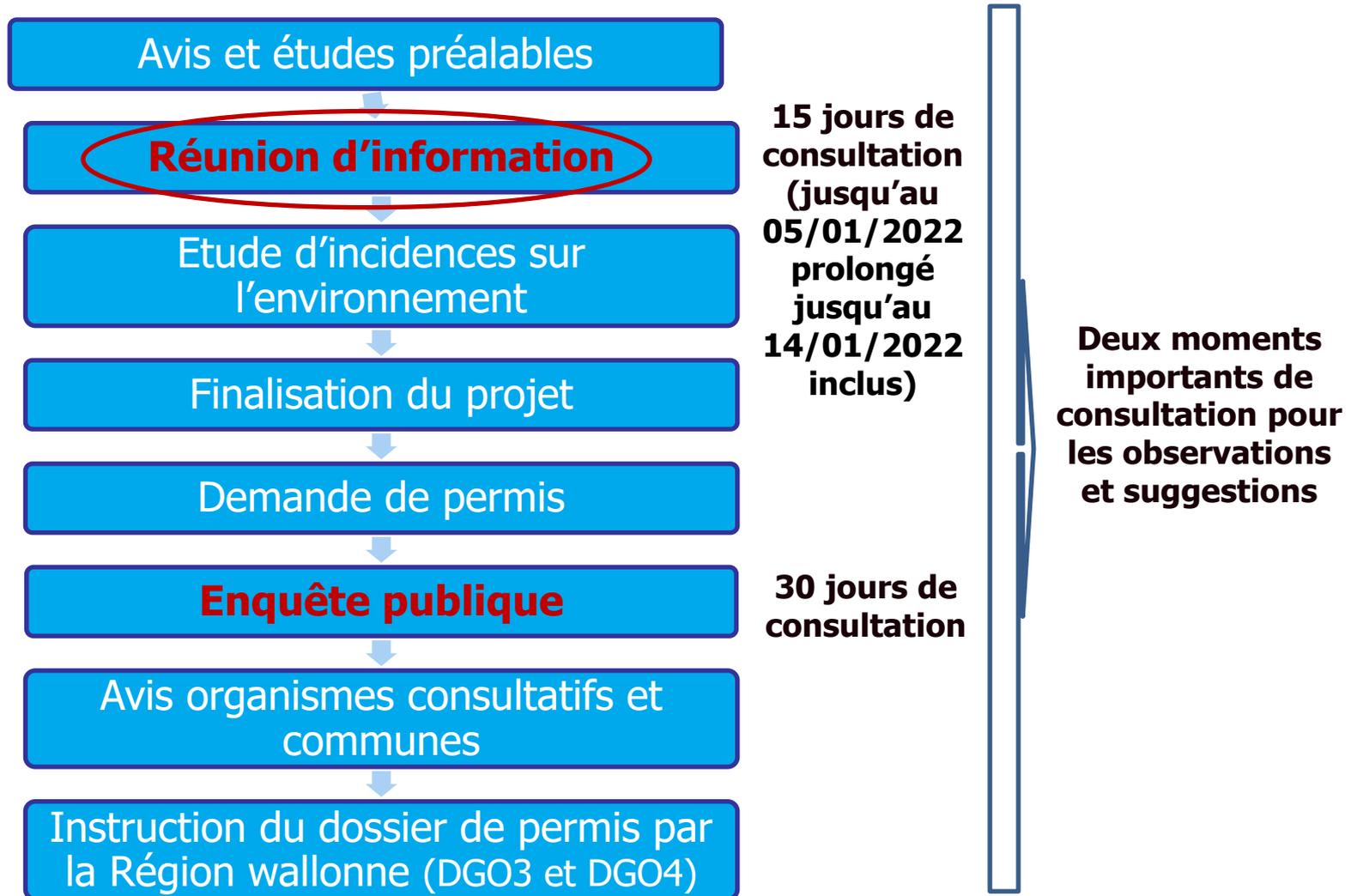


# Objectif

Cette réunion a pour objet :

1. de permettre au **demandeur de présenter son projet** ;
2. de permettre au **public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions** concernant le projet ;
3. de mettre en évidence des **points particuliers** qui pourraient être abordés dans l'**étude d'incidences** ;
4. de présenter des **alternatives techniques** pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

# La procédure légale d'un projet éolien



---

# 01

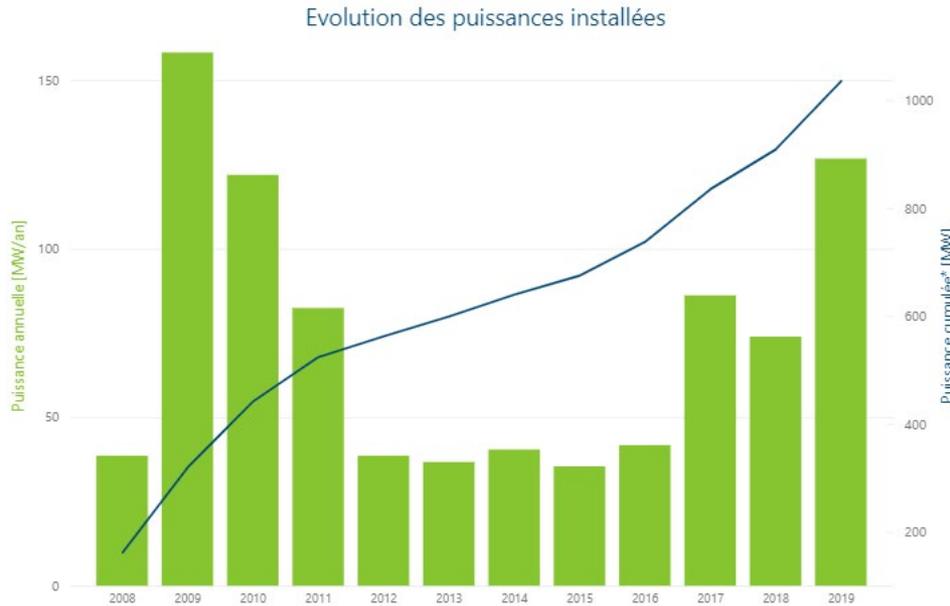
## Contexte éolien en Wallonie

---



# Introduction : Contexte éolien en Wallonie

## Des objectifs contraignants (2030)



Actuellement plus de 440 éoliennes (1 036 MW) installées en Wallonie

Les **objectifs pour la Wallonie** dans l'éolien pour 2030

1. 4 600 GWh/an, soit environ 1 200 000 ménages
2. Equivalent à **± 320 éoliennes supplémentaires**
3. Dans un cadre réglementaire bien défini
4. Déclaration gouvernementale très volontariste



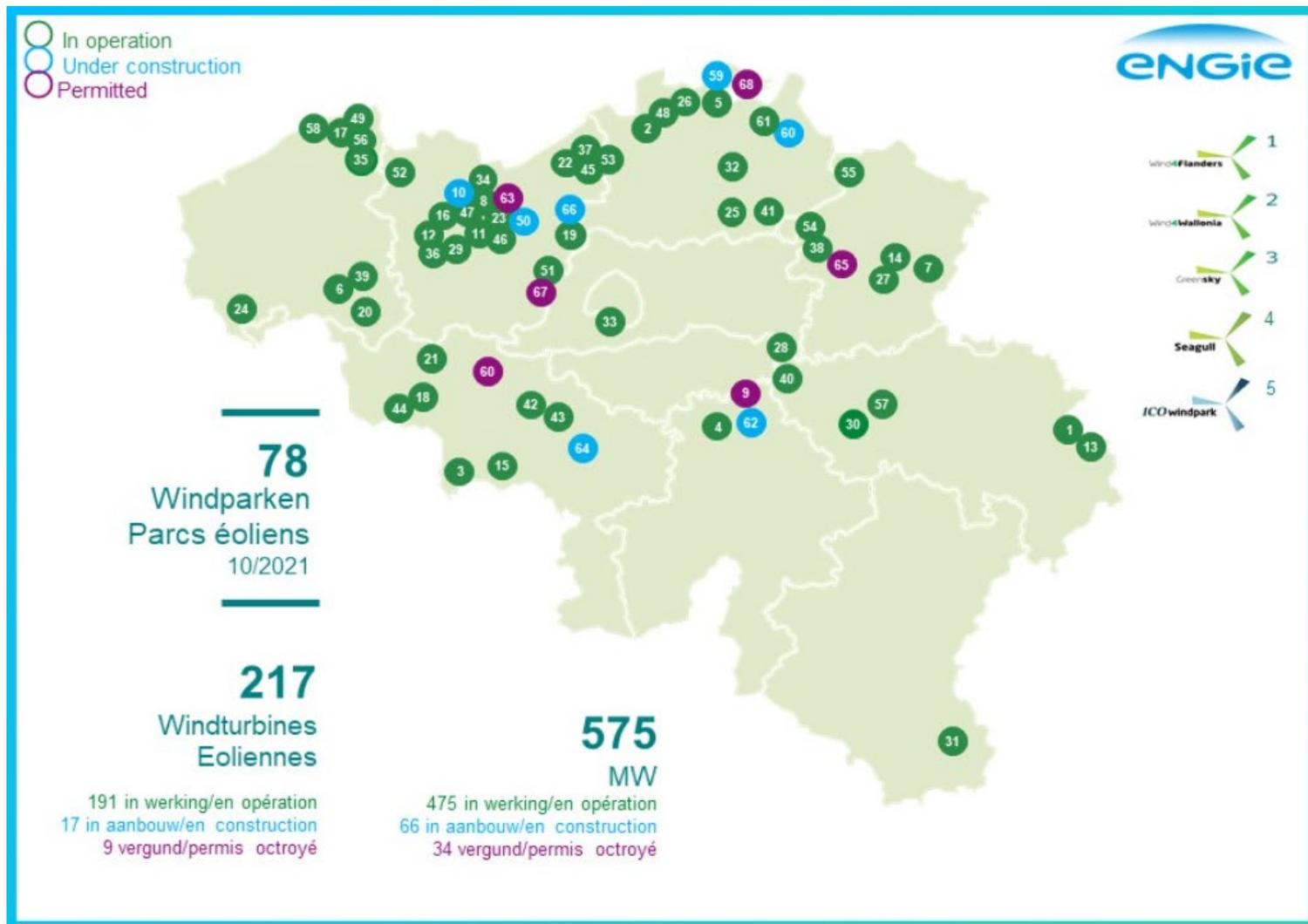
# Le partenariat ENGIE / EDPR



- ✓ Une **expertise reconnue dans la production d'électricité renouvelable**:
  - 1<sup>er</sup> producteur vert du pays (842MW dont 536MW dans l'éolien)
  - Opérateur éolien en Belgique depuis 2001
  - 78 parcs éoliens opérationnels
  
- ✓ ENGIE Electrabel entend rester un **partenaire de référence** dans la réalisation de **projets durables et respectueux de leur environnement**



# Le partenariat ENGIE / EDPR



# Le partenariat ENGIE / EDPR



## EDPR en Wallonie

- Filiale du groupe EDP, opérateur historique au Portugal, EDPR est le 4<sup>ème</sup> producteur mondial éolien et solaire.
- EDPR s'engage sur l'ensemble de la chaîne de valeurs des projets, du développement au démantèlement.
- EDPR Belgium exploite 5 parcs éoliens en Wallonie et développe plusieurs projets.

Hainaut 60 MW en exploitation

Namur 22 MW en exploitation



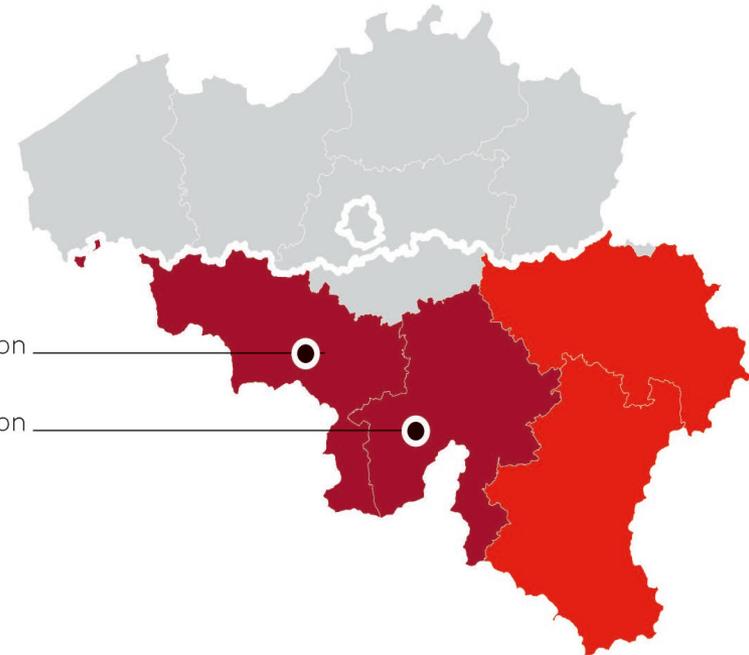
34

éoliennes sur le territoire régional



53 000

foyers fournis en électricité chaque année



Parcs en exploitation  Présence active EDPR

---

# Comment?

Une approche sérieuse et ancrée dans le territoire

---

✓ Développement de **partenariats** :

- Avec les **intercommunales** de la Région Wallonne (PPP)
- Avec les **riverains** de manière adaptée au contexte local



ENGIE  
Electrabel

Crowdfunding éolien d'ENGIE Electrabel:  
objectif atteint, plus d'1 million d'euros  
souscrits

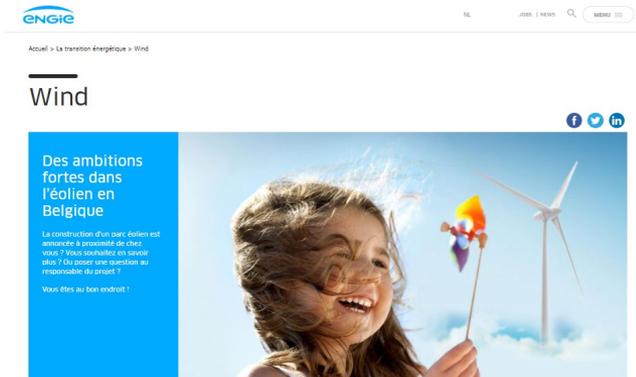


# Comment?

## Transparence avec les riverains

Objectif d'assurer une bonne intégration du projet auprès des riverains avec une **communication transparente et pro-active**

- Participation active aux **réunions d'informations**
- Un **blog éolien** mis à jour de manière régulière



---

# 02

## Le projet éolien de Oupeye - Juprelle

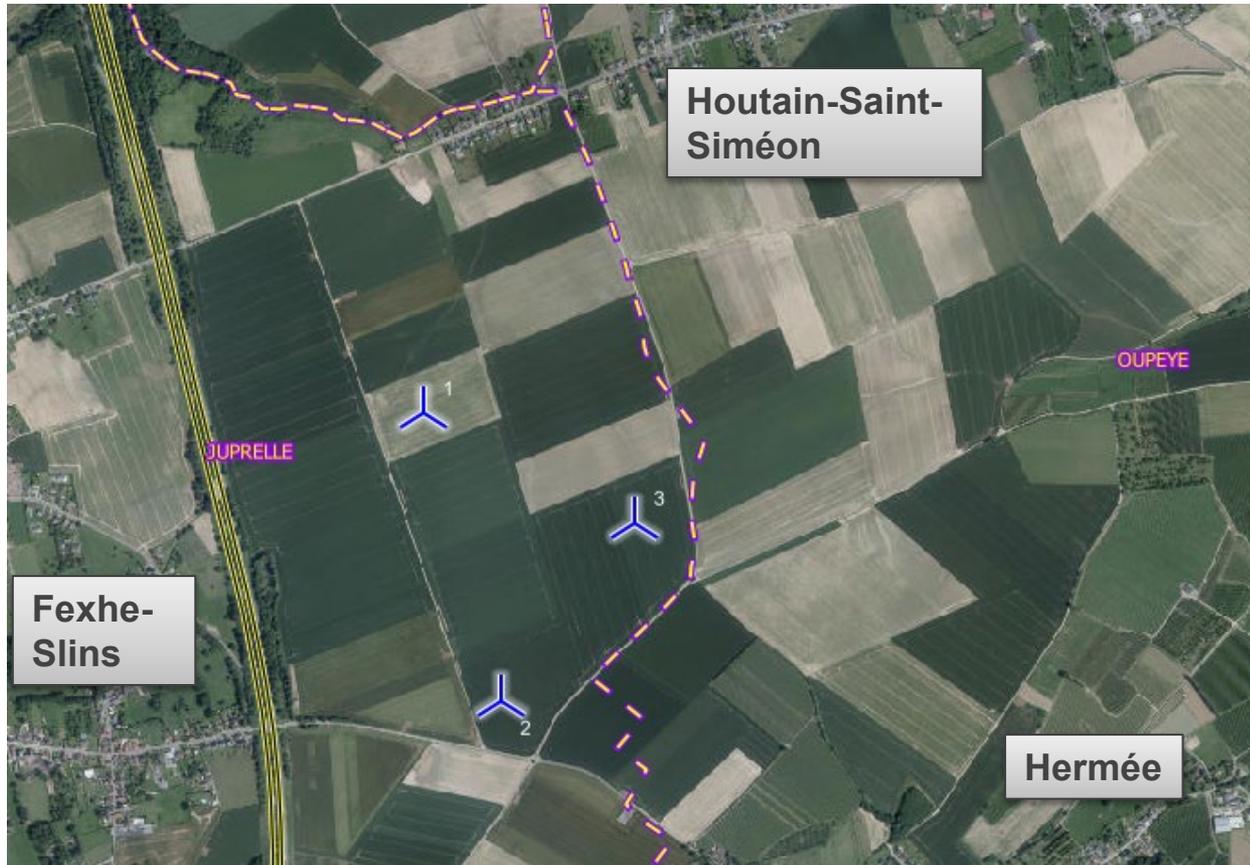
---



# Rappel historique : RIP du 26/06/2019



## Rappel historique : RIP du 26/06/2019

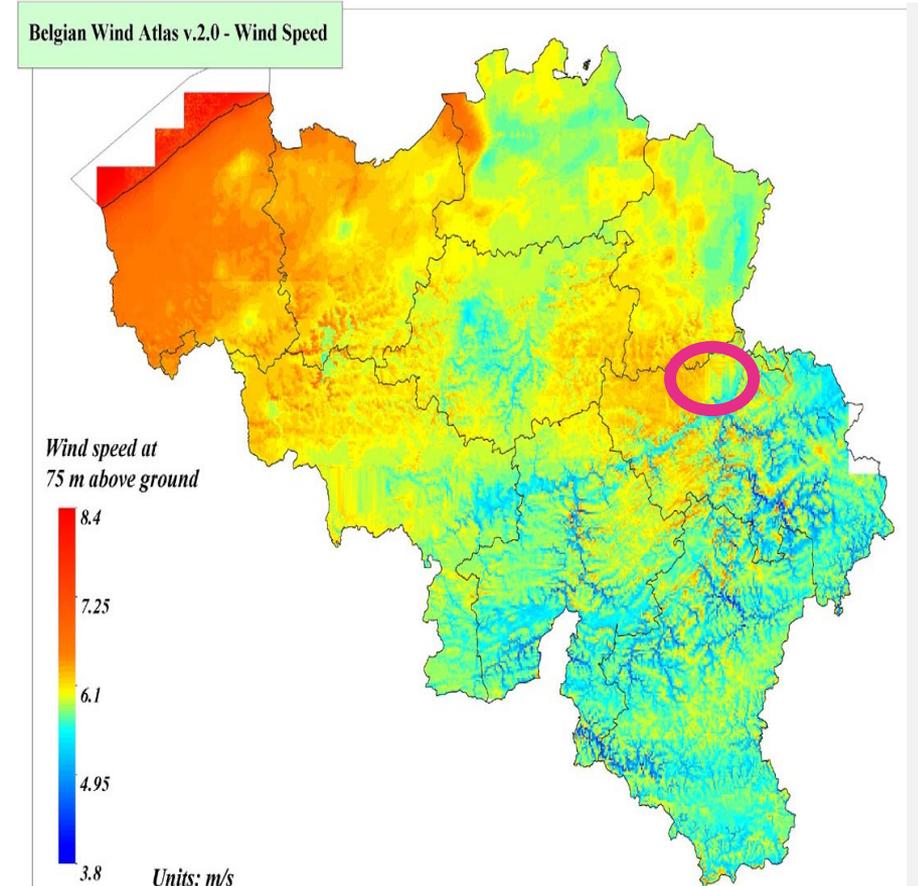
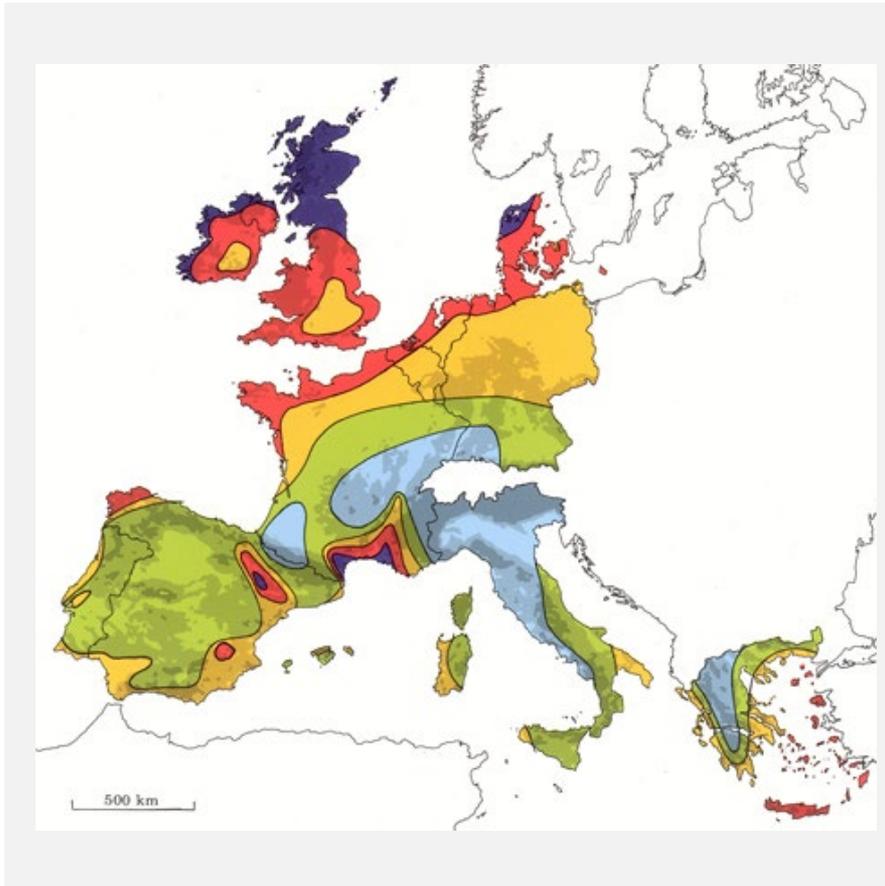


Suite à une modification de ce projet, c'est uniquement ce dernier qui fait l'objet de la présente réunion d'information.

—  
Pourquoi – Où – Comment?  
—

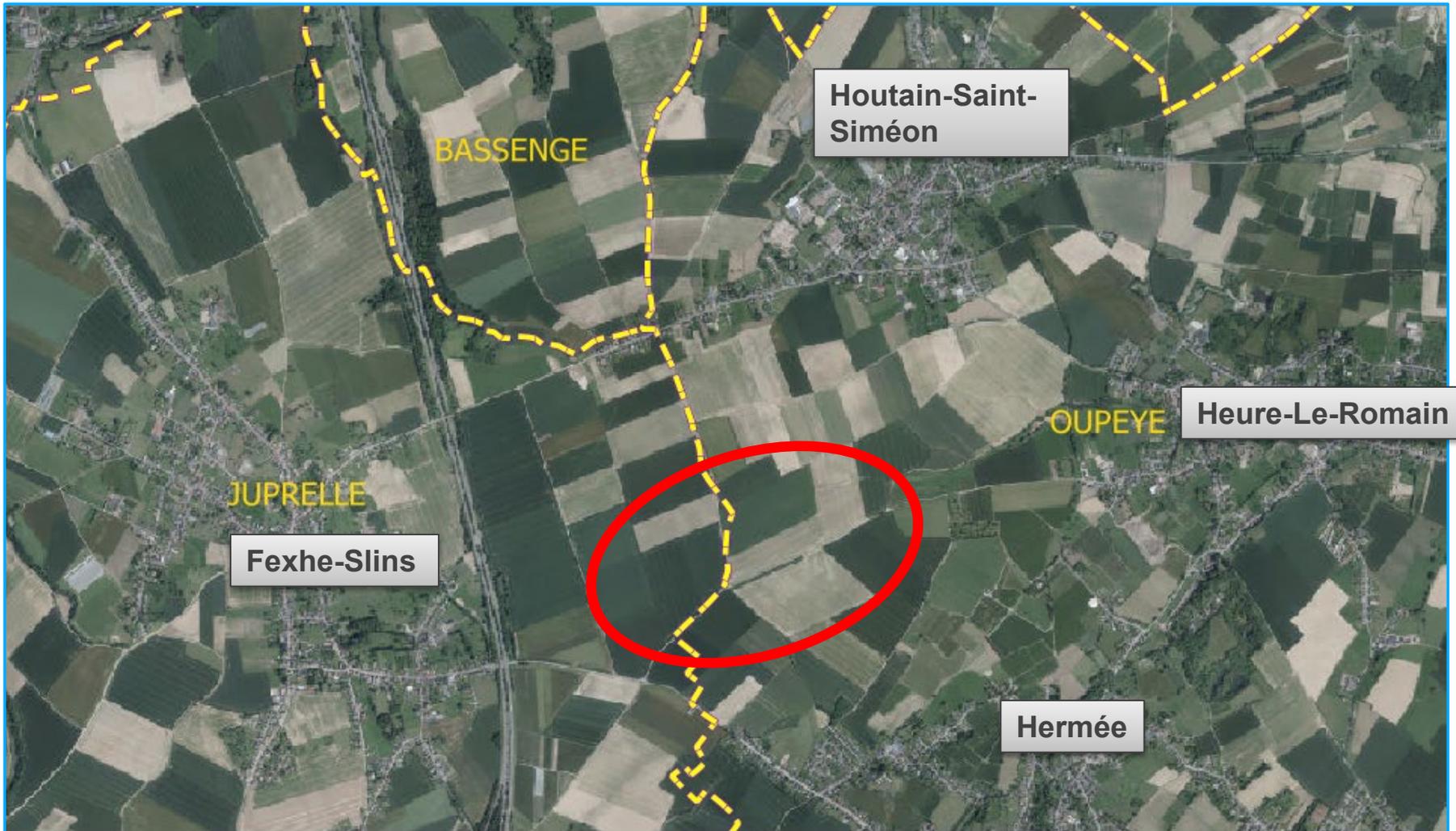


# Un potentiel venteux important en Belgique mais variable selon les emplacements

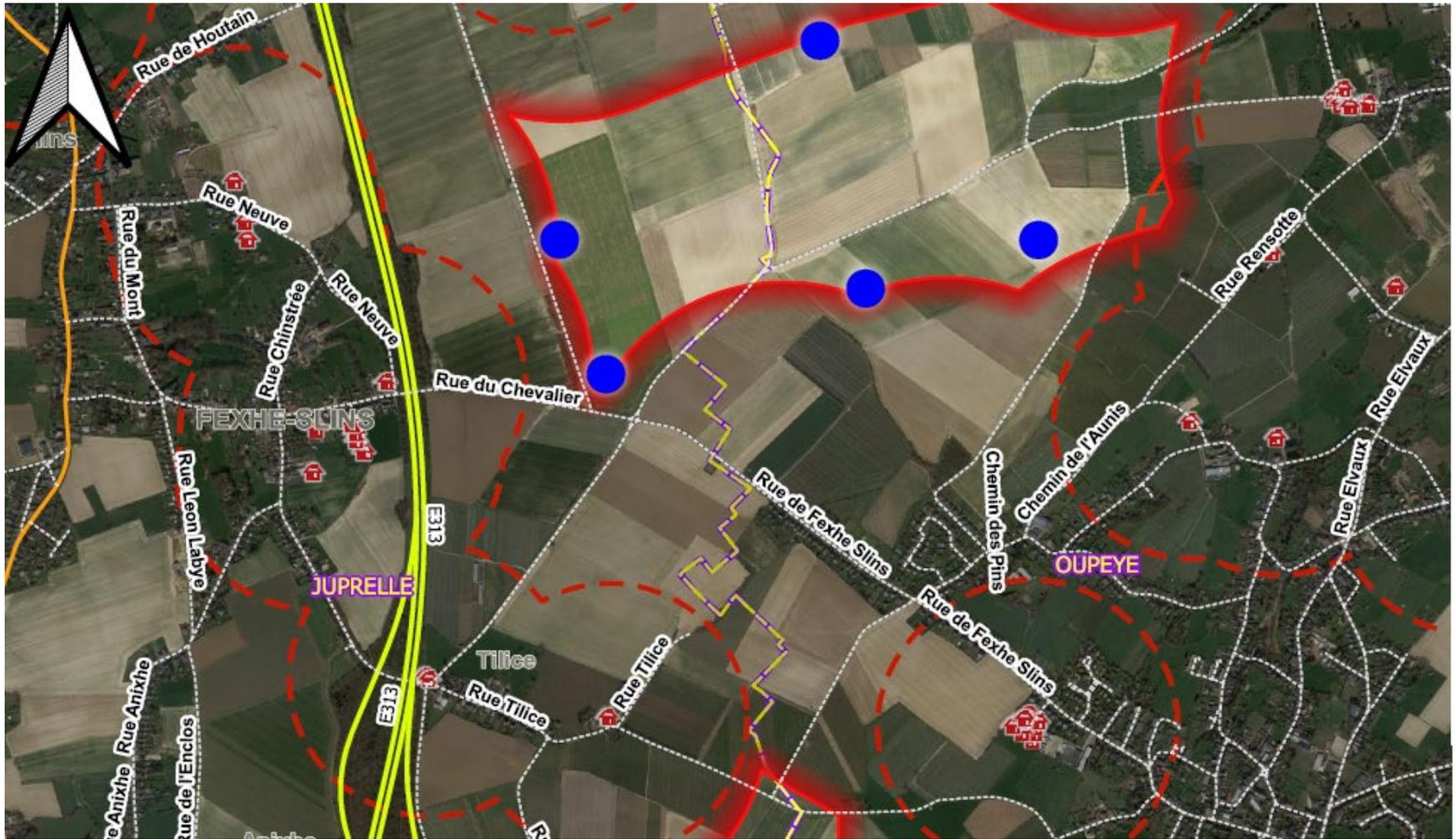


=> Consultation Atlas + Retour d'expérience = Bon potentiel

# Localisation du Projet

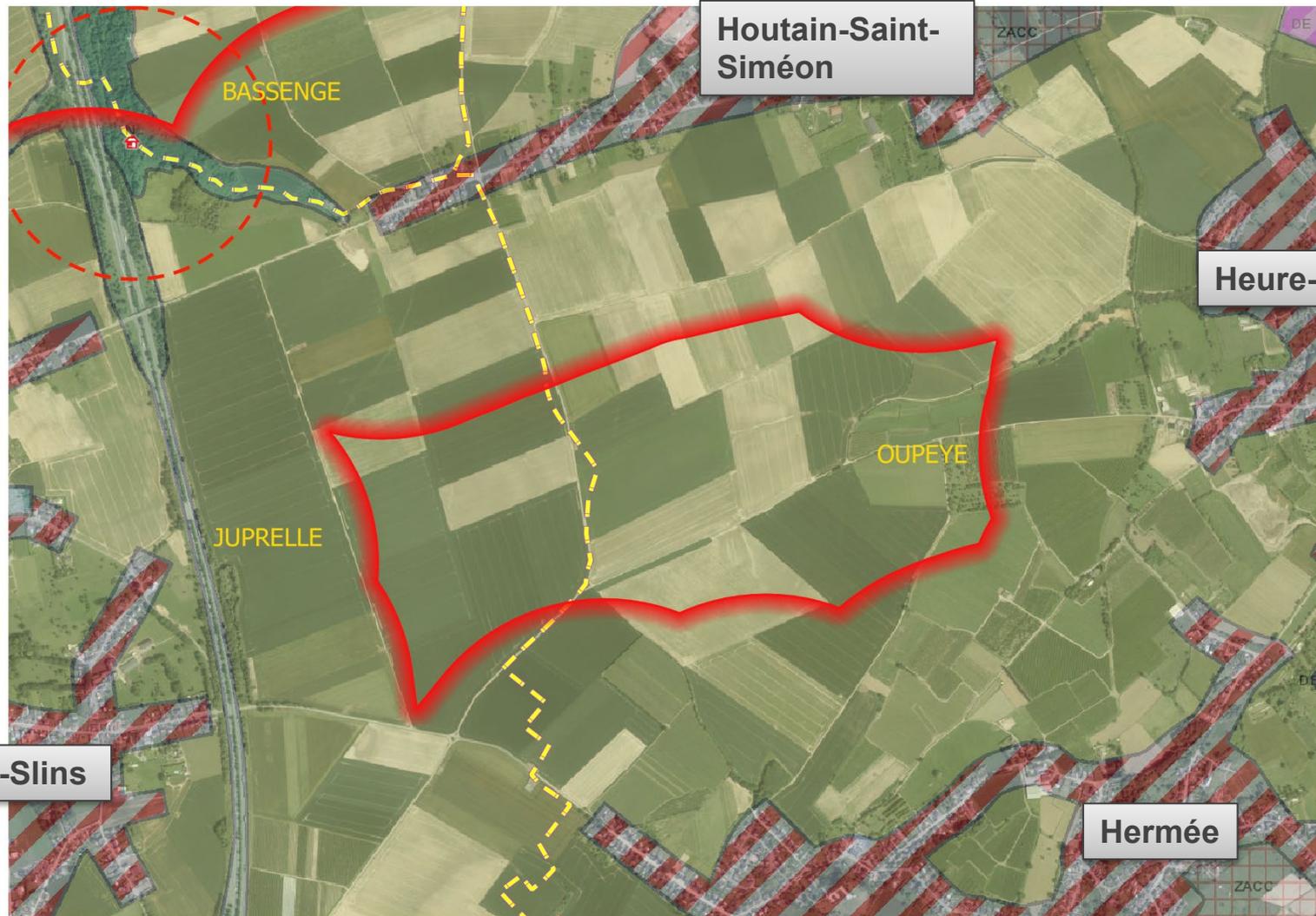


# Localisation du Projet



# Restriction Principale : Distance à l'Habitat

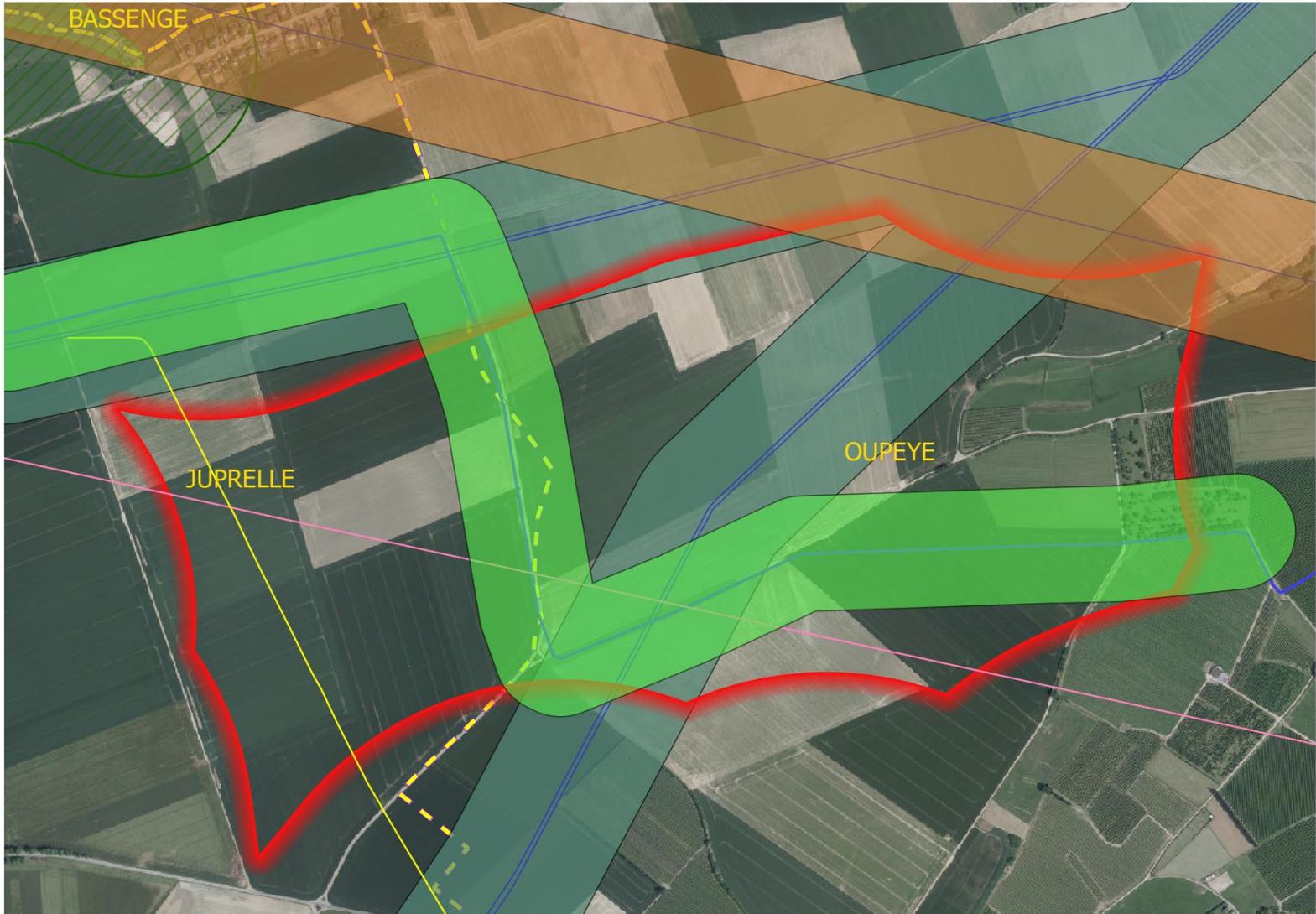
➔ 600m par rapport aux zones d'habitat au Plan de Secteur



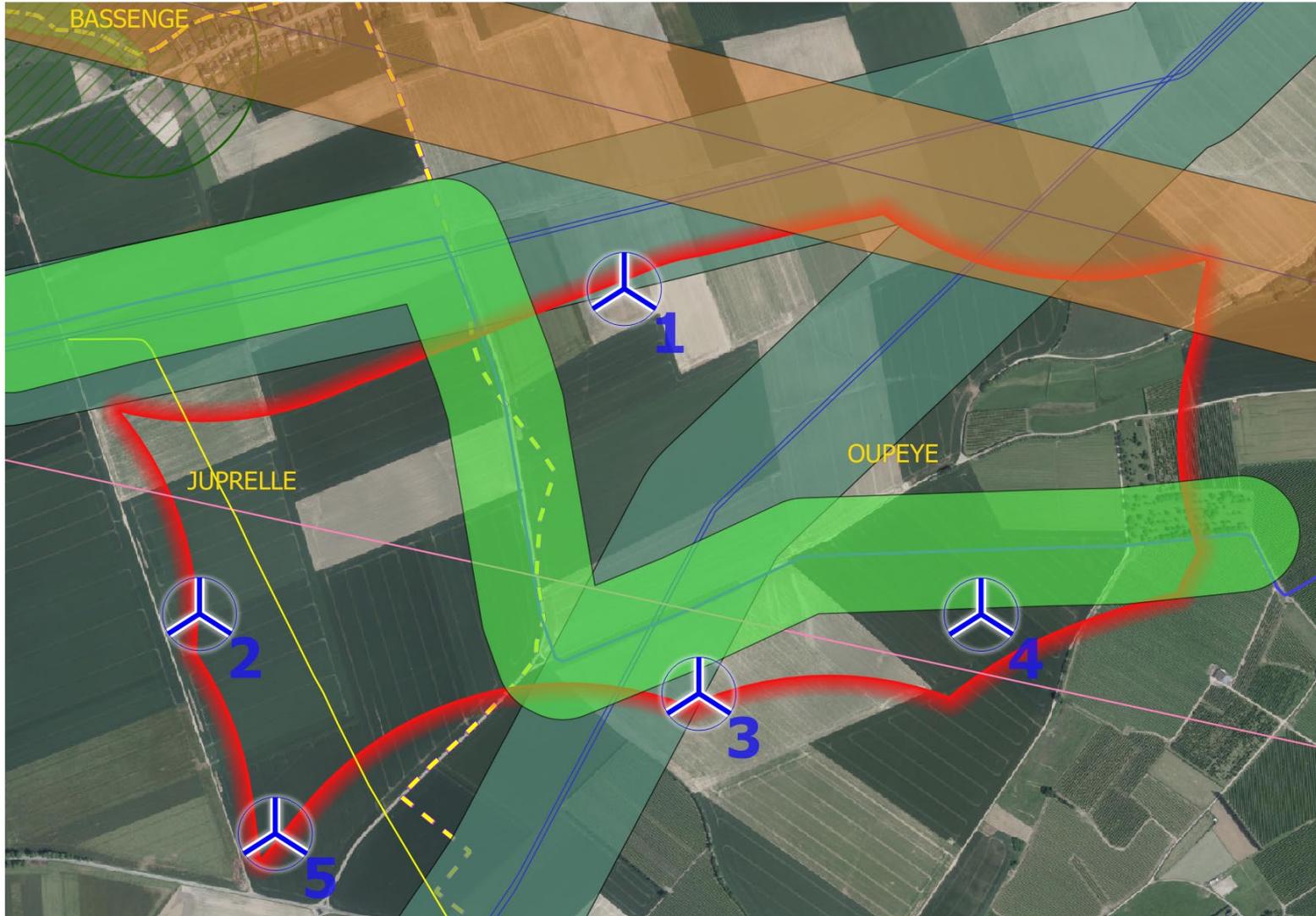
# Restriction de Sécurité : Distance aux infrastructures



# Restrictions globales



# Implantation étudiée



# Implantation étudiée + les aménagements accessoires



## Implantation

- Fondation - 25m
- Diamètre rotor - 132m
- Câble intraparc
- Plateforme permanente - 53m x 40m
- ▨ Aire temporaire de stockage des pales - 70m x 18m
- Cabine de tête - 9m x 3.7m

## Accès

- Point d'accès au site depuis le sud
- Chemin d'accès permanent - 4.5m
- Chemin existant à renforcer - 4.5m
- ▨ Aménagement temporaire

## Découpage administratif

- ▭ Parcelle cadastrale
- ▭ Limite communale

# Type d'éolienne – dimensions maximales

## Capacité de production maximale 5 MW

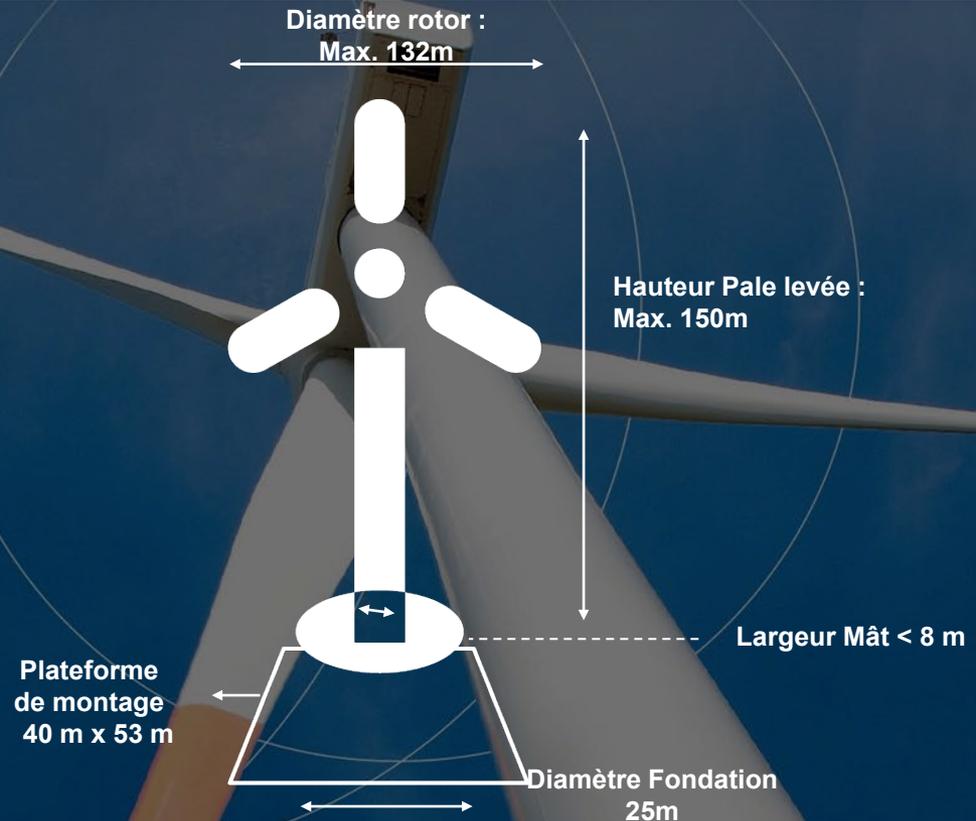


### ÉOLIENNE ENVISAGÉE

Type : 3 à 5MW

Dimensions : R132m-Htot 150m

Le choix précis du type d'éolienne dépend des fournisseurs.  
Le permis unique octroie en effet un permis pour un type d'éolienne plus général qui sera sélectionné ensuite



## Avant-Projet : Quelques Chiffres

- ✓ **5 éoliennes** en zone agricole
- ✓ Hauteur des éoliennes : **maximum 150 m** pale levée
- ✓ Puissance électrique maximale de **5 MW** par éolienne
- ✓ Distance aux habitations (Respect du Cadre de Référence)
  - ✓ Minimum **600m** (4x la hauteur totale de l'éolienne) par rapport aux zones d'habitat
- ✓ Raccordement électrique au réseau de distribution via câbles souterrains (profondeur min. 1,20m) ~ 7km ( poste de Malvoie, Herstal)



Consommation de  
15 000 ménages



Production de  
~45 000 MWh/an



Emissions évitées de  
18 000 tonnes CO<sub>2</sub>/an  
(ou 9 000 voitures  
diesel)



# Projet d'implantation d'un parc éolien à Oupeye-Juprelle

Société Engie Electrabel

**CSDINGENIEURS+**  
INGÉNIEUX PAR NATURE

## Étude d'incidences sur l'environnement – Réunion d'information du public

21 Décembre 2021 – Johan GOUBAU

## Imposée par la législation

---

- + Les caractéristiques du projet sont telles qu'une étude d'incidences est imposée par la législation ( $P \geq 3$  MW)
- + La procédure est régie par le « [Code de l'Environnement](#) » et le « [Code du Développement Territorial](#) » (CoDT)
- + Étude d'incidences = Annexe à la demande de permis

## Un outil réalisé par un bureau agréé

---

### + Un outil à plusieurs égards

- Outil d'orientation pour le demandeur
- Outil d'aide à la décision pour les autorités
- Outil d'information pour le public

### + Un bureau agréé par la Région wallonne

- Indépendance
- Compétences
- Expérience

→ **CSD Ingénieurs conseils**

# Un groupe européen d'ingénierie

Qui est CSD Ingénieurs ?

- + Une équipe pluridisciplinaire  
> 850 collaborateurs dont 65 en Belgique
- + 50 années d'expérience en Europe  
> 30 années en Belgique  
> 400 évaluations environnementales
- + Ancrage local :  
Namur, Liège et Bruxelles



Qui est CSD Ingénieurs ?

## Un groupe européen d'ingénierie



# Réunion d'information préalable (RIP)

Objectifs de la réunion?

## + DEMANDEUR

- Présentation de son projet

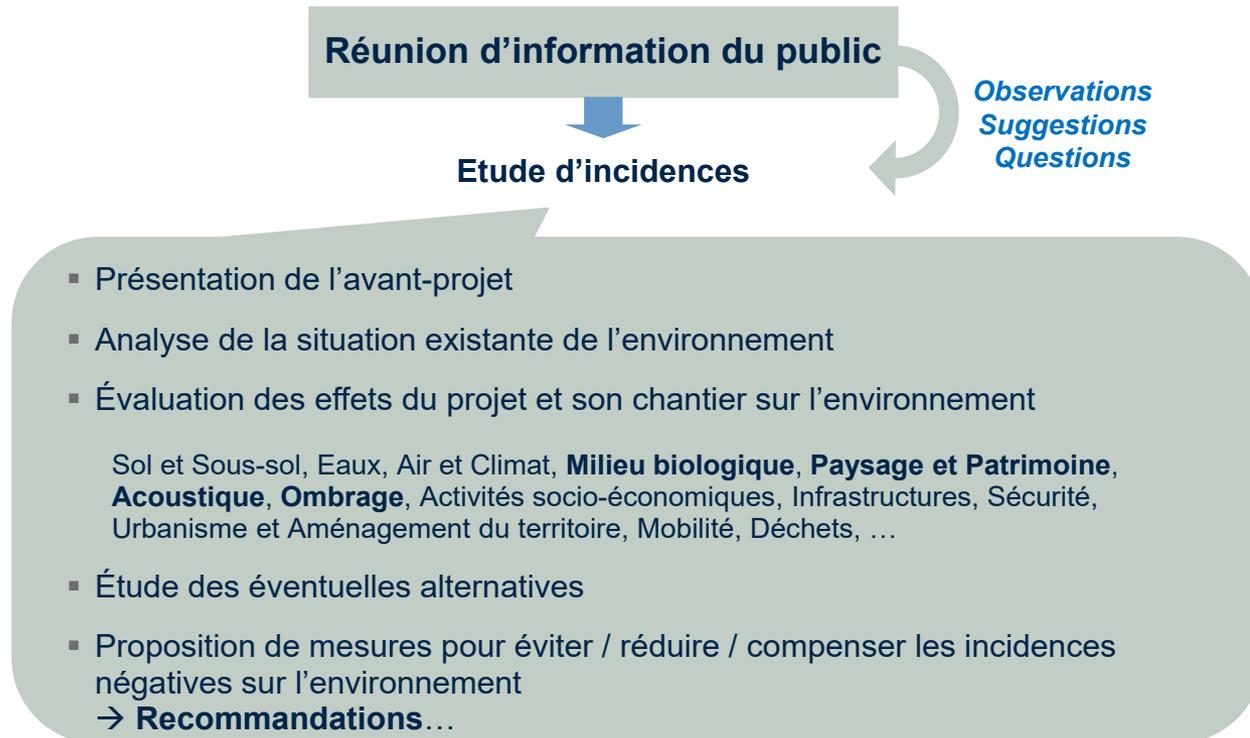
## + PUBLIC

- Informations – observations – suggestions (exemple : connaissances ornithologiques, patrimoniales, géologiques, etc.)
- Demande spécifique (exemple : impact paysager du projet éolien sur une habitation) qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidence
- Proposition d'alternatives raisonnablement envisageables par le demandeur

Objectif : compléter le contenu 'standard' de l'EIE

# Une étude des incidences du projet sur l'environnement existant et qui aboutit sur des recommandations

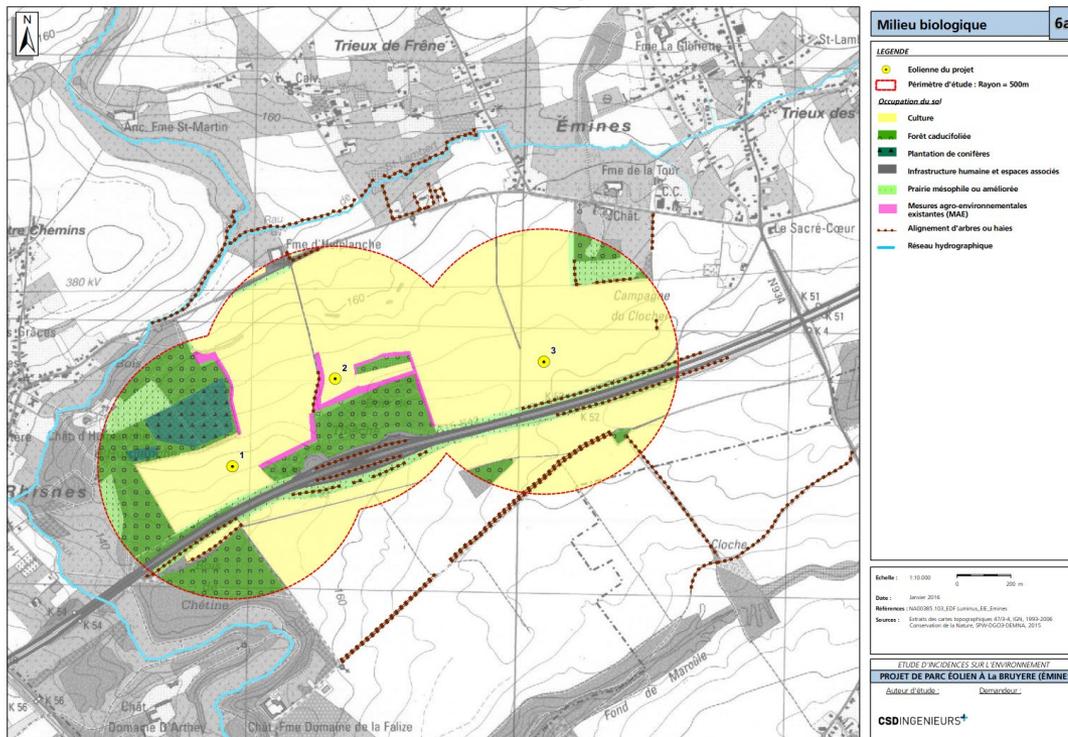
Quelle est le contenu d'une étude d'incidences sur l'environnement ?



# Contenu de l'étude d'incidences sur l'environnement

Qu'est-ce qu'une étude d'incidences sur l'environnement ?

## + Incidences sur le milieu biologique



## + Relevés biologiques sur une année :

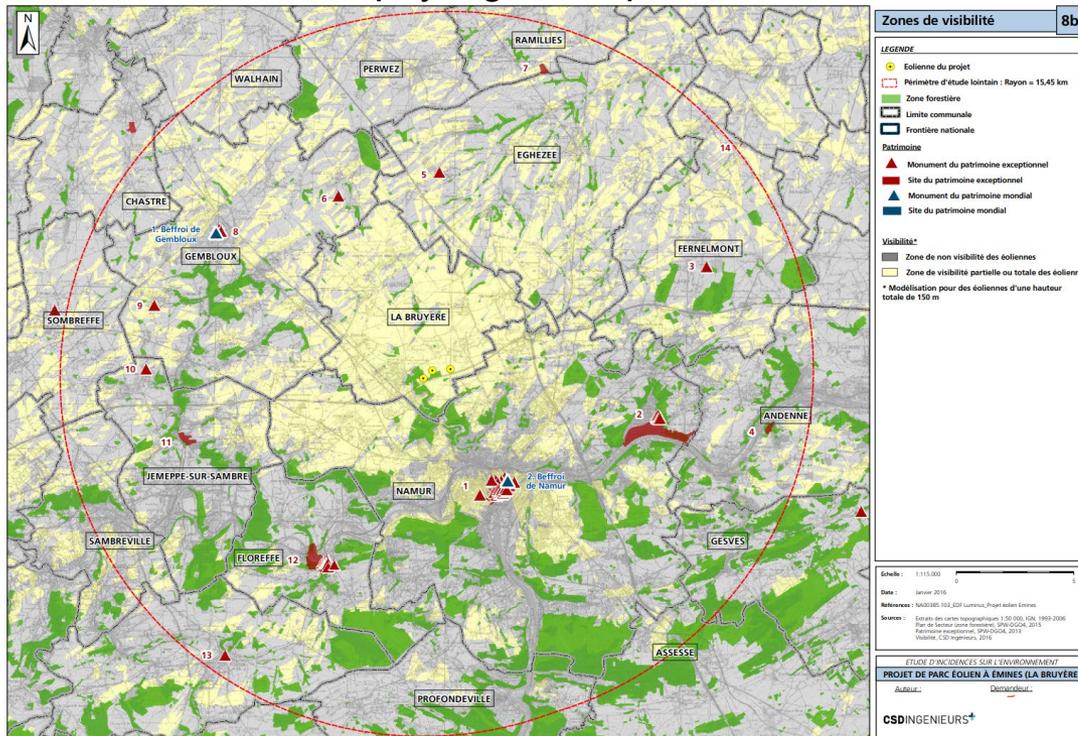
- Oiseaux (en nidification, en migration, hivernants)
- Chauves-souris

*Exemple issu de l'étude d'incidences d'un autre projet éolien*

# Contenu de l'étude d'incidences sur l'environnement

Qu'est-ce qu'une étude d'incidences sur l'environnement ?

## + Incidences sur le paysage et le patrimoine



Exemple issu de l'étude d'incidences d'un autre projet éolien

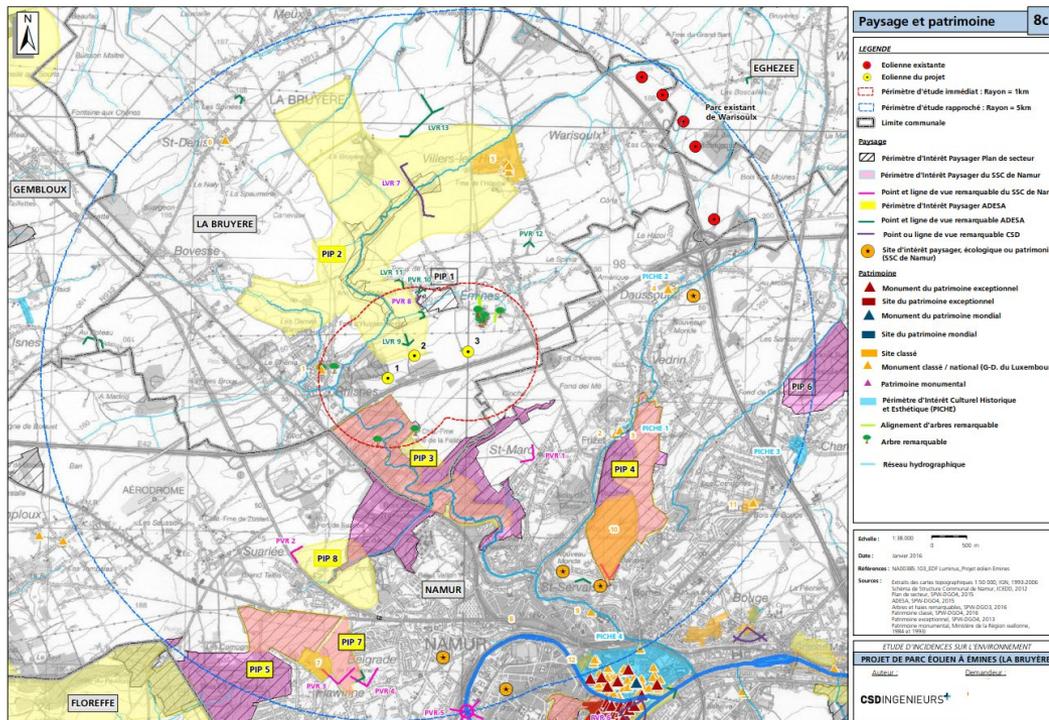
## + Visibilité du projet :

- Modélisation sur base du relief et des zones boisées
- Périmètre d'étude d'environ 15 km (selon la formule du Cadre de référence)
- Zones jaunes = zone de visibilité (complète et partielle)
- Zones grises = projet non visible

# Contenu de l'étude d'incidences sur l'environnement

Qu'est-ce qu'une étude d'incidences sur l'environnement ?

## + Incidences sur le paysage et le patrimoine



## + Qualité paysagère et patrimoniale :

- Périmètres d'intérêt paysager, points de vue remarquables, etc.
- Sites et monuments classés, etc.
- Villages et hameau

Exemple issu de l'étude d'incidences d'un autre projet éolien

# Contenu de l'étude d'incidences sur l'environnement

Qu'est-ce qu'une étude d'incidences sur l'environnement ?

## + Incidences sur le paysage et le patrimoine

Photomontage 01 : Emines, rue Trieux des Frênes

Cadrage vue panoramique



Cadrage vision humaine



Projet éolien à La Bruyère (Emines)

Données de localisation de la prise de vue 01

Coordonnées Lambert	X : 182 093 Y : 133 970
Altitude	156 m
Distance de l'éolienne du projet la plus proche	973 m
Angle de visée (par rapport au nord géographique)	190°
Champ de vision (horizontal)	140°

Carte de localisation



Données techniques

Type d'éolienne	Servion 3.2 M 114
Hauteur mât des éoliennes	93 m
Diamètre du rotor	114 m
Balisage de jour	Bande rouge 3 m (mât) Flash blanc (nacelle)
Balisage de nuit	Feux rouges (mât) Flash rouge (nacelle)
Date de prise de vue	27 août 2013

Auteur d'étude : Demandeur :

**CSDINGENIEURS+**  
INGÉNIEURS PAR NATURE

## + Impact paysager :

- Illustration par des photomontages depuis des zones habitées, points de vue, espaces publics, etc

*Exemple issu de l'étude d'incidences d'un autre projet éolien*

# Contenu de l'étude d'incidences sur l'environnement

Qu'est-ce qu'une étude d'incidences sur l'environnement ?

## + Incidences acoustiques

### + Environnement sonore:

- Mesure de bruit avec un sonomètre pour caractériser l'ambiance sonore existante au niveau des zones habitées proches



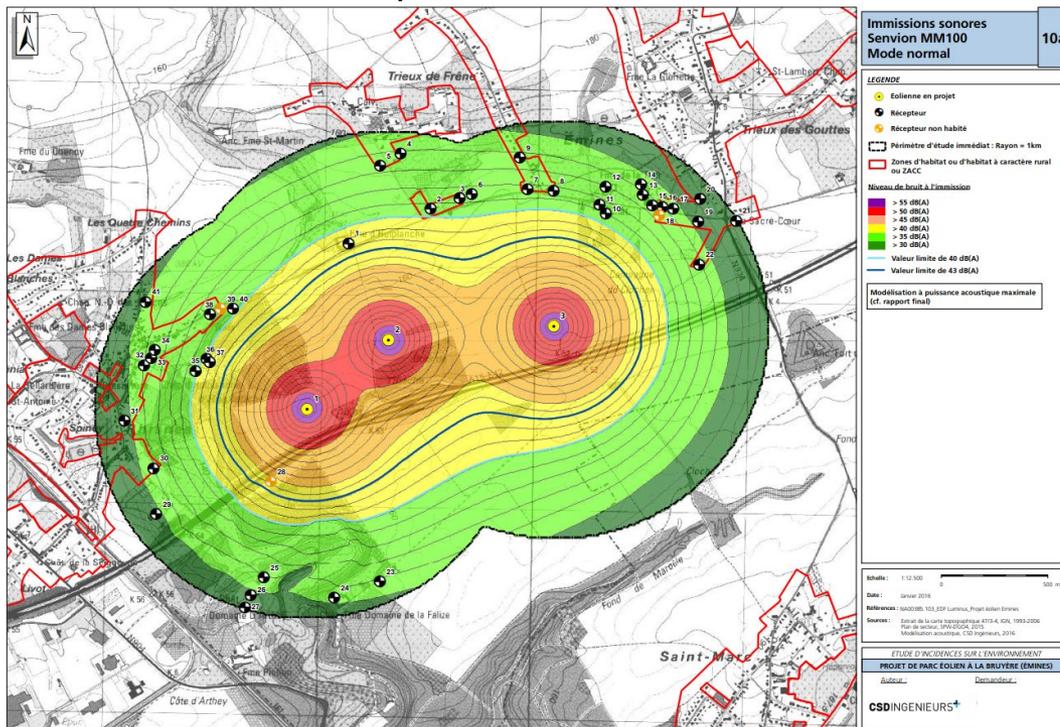
*Exemple issu de l'étude d'incidences d'un autre projet éolien*

/16

# Contenu de l'étude d'incidences sur l'environnement

Qu'est-ce qu'une étude d'incidences sur l'environnement ?

## + Incidences acoustiques



## + Impact acoustique :

- Modélisation des niveaux sonores générés par le projet
- Comparaison aux valeurs limites réglementaires

## + Recommandations :

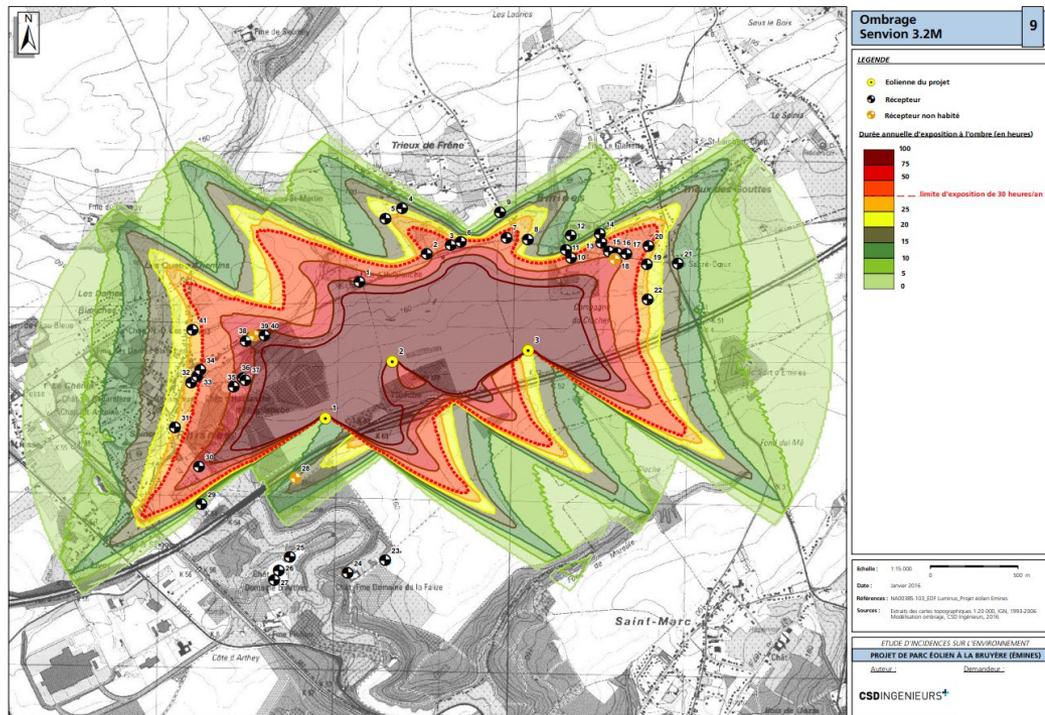
- Bridage acoustique si besoin
- Suivi acoustique post-implantation

Exemple issu de l'étude d'incidences d'un autre projet éolien

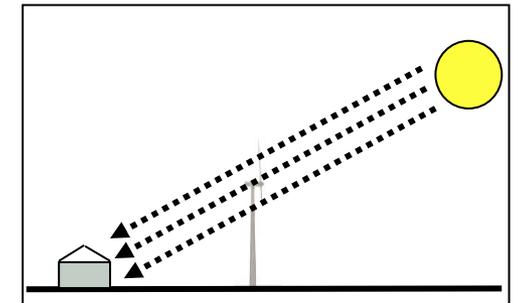
# Contenu de l'étude d'incidences sur l'environnement

Qu'est-ce qu'une étude d'incidences sur l'environnement ?

## + Incidences de l'ombre portée



Exemple issu de l'étude d'incidences d'un autre projet éolien



## + Ombre portée :

- Modélisation des niveaux d'ombre générés par le projet
- Comparaison aux valeurs limites réglementaires (30 min/jour et 30 h/an)

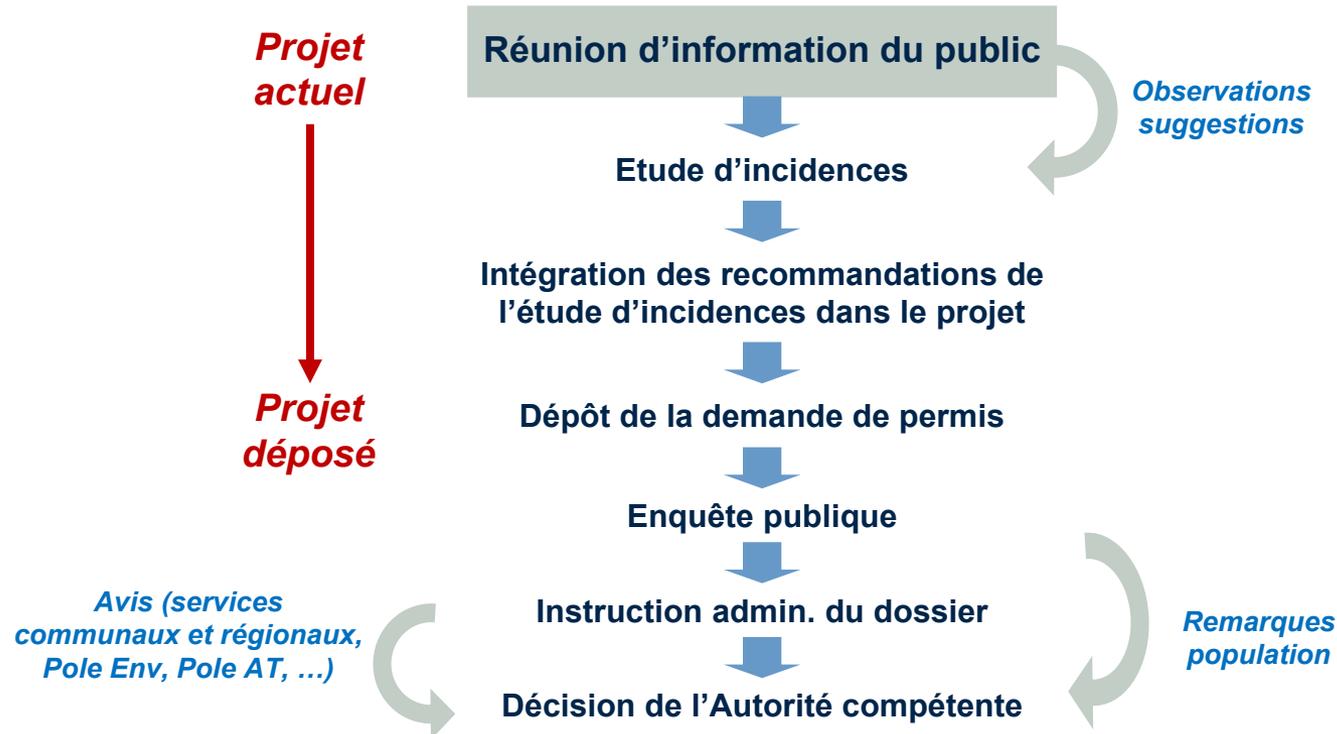
## + Recommandations :

- Module d'arrêt si besoin

/16

# L'étude d'incidences dans la procédure de demande de permis

Quand intervient l'étude d'incidences sur l'environnement ?





Merci pour votre attention

**CSDINGENIEURS+**  
INGÉNIEUX PAR NATURE

---

# 03

## Conclusion

---



---

## Conclusion

### Oupeye - Juprelle : s'inscrire dans la transition énergétique

---

La construction d'un parc éolien est un **projet positif pour la commune** :

- Participation de la commune aux **objectifs climatiques mondiaux**
- Approche **participative** (partenariat public/privé via intercommunales locales et participation citoyenne)
- Possibilité pour la commune de lever une **taxe communale** annuelle pour chaque éolienne installée sur son territoire ou de bénéficier de fonds pour des **projets environnementaux au niveau local**



---

# 04

## Questions - Réponses

---



# Consultation publique

## Réunion d'Information Préalable

La présentation du jour sera disponible dans les jours à venir sur la page internet à l'adresse suivante : <https://corporate.engie.be/fr/energy/eolien/fexhe-slins-est>

Pour les citoyens qui n'auraient pas pu assister à la réunion en présentiel, celle-ci est filmée et sera retransmise pendant 15 jours à l'adresse web ci-dessus. Une permanence téléphonique est mise en place pendant 48h pour répondre aux questions. (tel : 02/746.78.26)

Chacun est invité à adresser ses **observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet ainsi que présenter les alternatives techniques** pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences :

**du 22/12/2021, jusqu'au 05/01/2022 inclus (délai prolongé jusqu'au 14/01/2022) :**

**Par écrit**, en y indiquant ses nom et adresse, en s'adressant :

Au Collège communal de Oupeye  
Rue des Ecoles, 4 - 4684 Oupeye  
(Haccourt)  
ou par mail :  
[environnement@oupeye.be](mailto:environnement@oupeye.be)

**ET copie** à ENGIE Electrabel Renewable  
Belux, à l'attention de Nicolas De Deken  
Boulevard Simon Bolívar 34 à 1000 Bruxelles  
ou par mail : [nicolas.dedeken@engie.com](mailto:nicolas.dedeken@engie.com)